

**CIRCULAIRE PB/JCD n°20.350**

27/11/2020

**OBJET : NOUVEAU PROTOCOLE SANITAIRE**

- **Affichage**

Dans le cadre de la réouverture des commerces et services de proximité, un nouveau protocole sanitaire a été établi qui s'impose à l'ensemble des établissements recevant du public.

Ainsi, nous vous adressons en pièces jointes deux affiches qu'il est préconisé d'apposer à l'entrée de nos établissements, l'une dédiée à l'application TousAntiCovid et l'autre au port du masque obligatoire.

Nous y avons ajouté une référence visuelle à l'U2P et à ses organisations membres afin de souligner l'action de l'U2P dans le cadre de la crise sanitaire et économique.

Nous vous encourageons à la diffuser à l'ensemble de vos ressortissants.

Cordialement



Laurent MUNEROT  
Président de l'U2P